

DÉCOUVERTÉ

D'UN CIMETIÈRE CELTIQUE

EN MORVAN

Sur la commune de Saint-Germain-des-Champs

EN 1904

Les tumulus ou tombeaux de pierres amoncelées ne sont pas rares sur la lisière du Morvan, pas plus que sur les bords du Danube, pas plus qu'en Allemagne, en Suède, en Irlande, chemin de passage ou stations définitives de la race Aryenne, sortie de l'Inde, et dont les Celtes et les Gaulois sont les fils et petits-fils. Châtel-Censoir, Brosses, Coutarnoux, Guillon, le Châtillonnais (Côte-d'Or), constituent une chaîne de tumulus, gaulois surtout (1). Ces tumulus se trouvent moins fréquents en Morvan, par suite du manque de densité de l'ancienne population, portée à choisir d'abord les sols plus cultivables et les climats plus doux, par suite aussi de la difficulté de l'extraction du granit. Cependant il ne faut pas les croire introuvables, comme le veut le docteur Bogros, surtout dans le bas Morvan. Nos pays si beaux à nos yeux, si riches même, ne devaient point sembler indifférents aux peuples anciens. Fontaines intaris-

(1) On qualifie généralement de gaulois les tumulus datant de 600 ans avant à 400 après Jésus-Christ, et de celtiques ceux de six à douze siècles avant notre ère.

sables sur tous les points ; profusion de pâturages spontanés, forêts de chênes dont les glands constituaient une précieuse ressource pour les troupeaux de porcs, réserve ordinaire des Celtes ; terres se prêtant volontiers à la culture du seigle et de l'avoine ; sites agréables, aux charmes desquels les tribus celtiques n'étaient point insensibles, ne furent pas sans les captiver de bonne heure. Sur notre sol, encore peu bouleversé, de Saint-Germain, surgissent nombreuses les preuves matérielles d'habitations gallo-romaines, disséminées un peu partout sur le territoire, à l'instar de nos fermes et de nos hameaux isolés. On voit que ces Gaulois aimaient être chacun chez eux, contents de leurs humbles bâtiments d'exploitation agricole, de leur cour fermée de haies ou de palissades, et autant que possible à proximité d'une fontaine. Des races plus reculées ou celtiques habitèrent également nos régions, succédant à des tribus primitives ou préhistoriques, venues elles-mêmes de l'Orient.

Nous avons, pour témoignage de la présence des Celtes, le vaste et beau tumulus découvert en l'année 1904, à deux kilomètres au Sud-Est de Saint-Germain-des-Champs. C'est tout un cimetière remontant à l'âge de bronze. Nous l'avons exploré pour ainsi dire en entier, lentement, minutieusement, avec autant de curiosité et de plaisir qu'on avait apporté de soin et de respect à l'édifier.

§ I. — Situation

Ce monceau de pierres dont, en 1874 seulement, on a enlevé plus de cent tombereaux, lors de l'empier-

rement de la route de Saint-Germain à Auxon, s'étale à 80 mètres de cette dernière, à 80 mètres également de l'ancien chemin qui coupe cette route d'Auxon pour aller de Lautreville au Meix, et à 200 mètres de la route de Saint-Germain à Quarré, dans un bois à gauche. Ce bois, appelé bois des Chénies ou des Chagnis, appartient à M. le capitaine Henri d'Etaules, d'Avallon, propriétaire des fermes de Vaupitre, et n'était qu'une friche ou plutôt une terre labourable voilà 125 ans. Le tertre funèbre occupe le sommet d'une colline de 440 mètres d'altitude et dont le prolongement, aux Boulats, atteint 446 mètres, point culminant de la commune. De l'emplacement du tumulus on jouit d'une vue superbe sur Rouvray, la forêt d'Hervaux, Montmarte, Vézelay, Bazoches, Quarré, Saint-Léger, et certes, avant la plantation du taillis, l'amoncellement de pierres grisâtres, haut alors de près de 3 mètres et large de 25, offrait même de loin aux regards une masse quelque peu imposante et pleine de souvenirs. Vraiment les Celtes s'entendaient au choix des beaux sites pour l'érection de leurs mausolées.

§ II. — Légende

Avec les siècles se faussa le sens historique de ce meurger ou accumulation de matériaux. En dernier lieu, et probablement depuis bien longtemps, ces ruines s'appelaient *ruines du château des Chagnis*, et la légende se plaisait à envelopper ce prétendu château de mystère et d'épouvante. On le disait aussi ancien que l'antique château gallo-romain des

Chagniat, dont les restes gisent à 6 kilomètres ; on le disait aussi témoin de scènes douloureuses et étranges. Dans les siècles reculés, des passants avaient, paraît-il, maintes fois entendu des cris de femmes et d'enfants sortir de ce vieux château solitaire. Cette tradition, terrifiante dans son vague, ne renfermait qu'une légère parcelle de vérité au milieu d'un monceau d'erreurs.

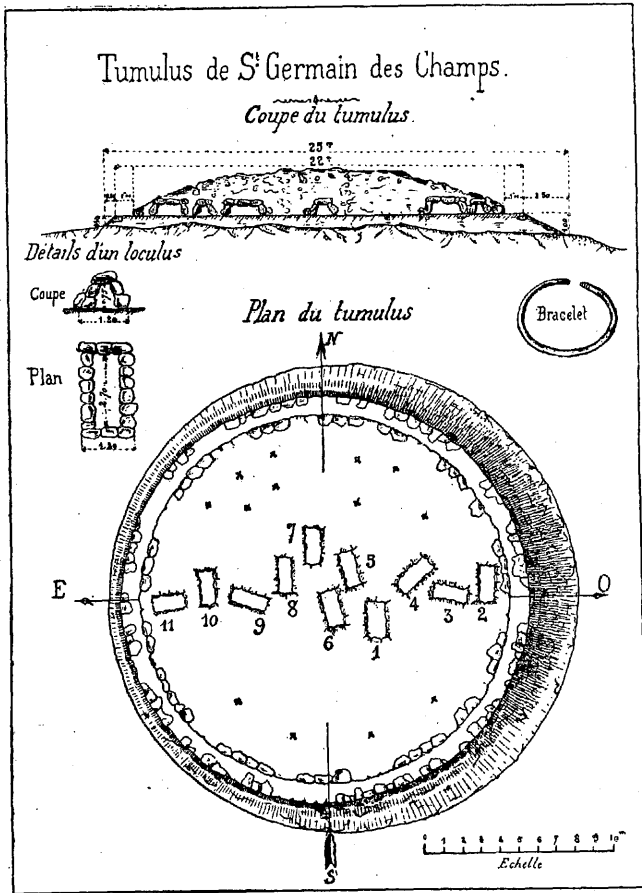
D'abord, jamais il n'y eut là de château. L'exploration du monument décapité ne révéla ni murs ni une seule pierre taillée. Si ce fût un château, ce fût celui de la mort ou des morts et les châteaux des morts portent un autre nom. Contemporain des gallo-romains, il le fut ; il les précéda même de beaucoup, de mille ans peut-être. Des pleurs, des cris de femmes et d'enfants s'y étaient fait entendre, mais pas pour des motifs de réclusion ou de mauvais traitements. Ces femmes, ces enfants, avaient pleuré un époux, un fils, des parents bien aimés. On avait pleuré sur cette colline comme on pleure dans les cimetières, car c'en était un. Désormais on ne dira plus le *château des Chagnis*, mais le tumulus celtique ou le cimetière celtique des Chagnis ; les échos douloureux, répercutés à travers ving-cinq ou trente siècles, n'impliqueront plus l'idée d'énigme et de cruauté, mais paraîtront naturels, et ces ruines reconnues sépulture antique n'éveilleront plus que les sentiments d'une religieuse sympathie à l'égard des très lointains habitants de la contrée. On croira voir encore ces antiques prédécesseurs, à l'habillement et aux armes bien différents des nôtres, errer dans les sentiers de la montagne à la suite de leurs troupeaux ou à la recherche des bêtes sauvages, et cette vision

reculée d'êtres semblables à nous par l'intelligence et le cœur fera toujours plaisir.

§ III. — Description du tumulus

L'érection de ce tertre funèbre révèle l'application de certaines règles fixes et d'un certain art chez les Celtes.

Ainsi, pour plus de salubrité, on l'avait construit au point culminant du plateau, juste à la formation de deux versants, l'un à pente douce, du côté du Nord, l'autre à pente plus raide, du côté du Midi. Impossible à l'eau d'y séjourner. Combien cet emplacement était préférable à tous les vallons marécageux des alentours ! Pour une nouvelle garantie contre l'humidité, plus de deux cents mètres cubes de terre, mêlée de pierrailles, avaient été rapportés ou relevés en forme de motte, tandis que tout autour le sol demeurerait creusé jusqu'à la roche. Ce monticule de terre, malgré le tassement séculaire, conserve encore actuellement une hauteur de 0^m50, du côté de la pente légère, et un mètre du côté plus en contre-bas. C'est sur cette butte nivelée, battue comme une aire de grange, que le monument funèbre s'était élevé. Finalement on avait disposé, au-dessus du talus de la butte, un entourage circulaire de grosses pierres granitiques sèches, brutes, éclatées, inclinées les unes contre les autres, d'un poids moyen de 200 à 300 kilos. C'était le kromlech ou mur sacré d'une enceinte sacrée. A un mètre du kromlech, après un espace libre comme celui d'un étroit chemin de ronde, une seconde rangée circulaire de gros moellons formait la base du tumulus de pierres, lequel, au



L É G E N D E

1. Sépulture principale. — Bracelet, ossements humains.
 - 2 et 11. Tombeaux vides et endommagés.
 - 3, 4, 5 et 10. Tombeaux. — Ossements recouverts de pierres noircies par les sacrifices.
 - 6, 8 et 9. Tombeaux. — Os, charbon, pierres noircies par l'incinération.
 7. Tombeau. — Squelette couché.
- Les x indiquent les emplacements de tombeaux enlevés en 1874 pour l'empierrement du chemin d'Auxon. — Reconnaisables par les excavations.

dire des anciens témoins, s'élevait au moins à 2^m50 au-dessus du tertre de terre. Maintenant ce meurger se trouve réduit à moins d'un mètre au-dessus de l'aire décrite plus haut. L'enceinte sacrée formée par le kromlech, c'est-à-dire la terrasse et le tumulus, s'appelle cairn ou tombeau celtique, généralement collectif. C'est le cas du nôtre.

§ IV. — Objets découverts

Les ouvriers commencèrent par creuser une croix latine d'un mètre de large sur un mètre ou un mètre cinquante de profondeur et, une fois cette tranchée achevée, poursuivirent leurs fouilles sur quatre mètres de rayonnement tout autour du point central. Or, voici ce qu'ils ont mis à jour : onze caveaux ou tombeaux grossiers, cabanes ou chambres funèbres. Le cairn en renfermait bien vingt-cinq, si l'on tient compte des excavations profondes, pratiquées par les chercheurs de moellons, en 1874, bien éloignés de penser qu'ils détruisaient des tombeaux, et si l'on tient compte des parties non explorées à cause du bois.

Chaque chambre ou cellule se compose de deux rangs de grosses pierres brutes, solidement engagées dans la terre rapportée, légèrement rapprochées par le sommet, en forme de trapèze ou plutôt d'ogive, et surmontées d'une dalle à plat, comme les deux parties d'un toit couronnées par une faitière.

Chaque chambre mesure à peu près 2 mètres de long, 1^m20 de large et 0^m75 de haut.

Dans la construction de chacune d'elles il peut entrer un mètre cube de grosses pierres. Mais pour

l'édification du *loculus* principal, le plus beau de tous, situé près du milieu, il a bien été employé un mètre cube et demi de pierres choisies, pesant toutes de 75 à 150 kilos. Ces pierres gisent encore sur place, mais dérangées, amoncelées. Notre grand regret est de ne pas avoir laissé le caveau tel qu'il était, avec sa forme de sarcophage ; mais, d'un autre côté, nous n'aurions pas trouvé le bracelet de bronze qu'il renfermait. La ligne d'excavation de l'Est à l'Ouest nous a permis de couper six chambres funéraires ; celle du Nord au Sud, deux ; les fouilles centrales intermédiaires, trois.

Autant les pierres des *loculi* sont grandes, autant celles des intervalles entre caveaux, intervalles d'un mètre à un mètre cinquante, sont petites, pas plus grosses que le poing. Ces sépulcres primitifs, analogues à celui de Rachel, dans la Bible, furent les préludes des coffres ou tombeaux ou auges de pierre en usage chez les Gaulois rapprochés de l'ère chrétienne, possesseurs d'instruments de fer capables de creuser des monolithes, et plus encore en usage chez les chrétiens du v^e au xvi^e siècle. Les tombes rangées autour de l'église de Quarré, très nombreuses autrefois, véritable entrepôt de cercueils, en sont une preuve.

Faute d'instruments, nos Celtes durent se contenter de sarcophages composés d'un grand nombre de moellons. La disposition des caveaux n'est pas régulière, mais tous semblent rayonner autour du tombeau central du chef. Généralement on couchait le défunt sur un lit de mousse ou sur une peau de fauve étendue à terre et on l'abritait du caveau de grosses pierres. D'autres fois on l'incinérail sur place

et le sarcophage ne renfermait que les os du mort. Plusieurs corps ont dû être incinérés de la sorte, vu les pierres noircies et les débris de charbon rencontrés au milieu des ossements à l'intérieur de certains loculi, mais certainement tous n'ont pas été brûlés. Sur onze chambres explorées, trois seulement ont exhibé des pierres noircies et des charbons mêlés aux ossements humains. Six autres offrirent des ossements corrodés, mais au milieu de ces ossements nulle trace de feu. Deux autres, en partie détruites, n'apportèrent aucune révélation. L'anneau ou bracelet en bronze découvert dans le sépulcre central est de taille ordinaire, en bronze fondu, et porte une solution de continuité. Sur le pourtour se dessinent trois lignes régulières en creux. Ce bracelet, ovale comme tout bracelet, s'est conservé en bon état malgré ses vingt-cinq ou trente siècles d'enfouissement et pèse 25 grammes. Depuis la réduction du tumulus la décomposition des os s'est accélérée. La partie spongieuse s'est totalement effritée ; il n'est resté que la partie la plus dure, l'arête. Plusieurs gros ossements, comme des rotules, sont tombés en poussière au moindre contact. La terre à laquelle étaient mêlés les débris osseux diffère de l'autre terre par sa couleur de ciment ou plutôt de cendre. Lorsque les ouvriers la rencontraient, ils laissaient la pioche pour tamiser cette poussière dans le creux de la main, en guise de crible ; les parcelles osseuses demeuraient séparées.

Dans un caveau voisin du tombeau du chef, un ouvrier prit la précaution, une fois arrivé à la terre grise, de détourner délicatement toute autre terre, la cendre elle-même, et de laisser sur place les frag-

ments d'os. Alors apparut la réduction d'un squelette tout entier, couché en long, la tête au Nord. Les os se suivaient sans lacune : débris de crâne, de vertèbres, de femurs. Le mort ainsi raccourci mesurait encore 1^m60 de longueur. D'autres ont pu être inhumés assis.

Dans une cabane, nous avons trouvé un couteau de silex, celui du défunt sans doute. Dans quatre autres, des fragments de poterie rougeâtre, grossière, quartzreuse, faite en Morvan, la plupart du temps à la main, mal cuite. Pourquoi cette poterie était-elle cassée ? Est-ce parce que le défunt ne devait plus s'en servir ? Aux grosses pierres des loculi se sont trouvés mêlés plusieurs galets provenant de la rivière, distante de cinq kilomètres, et des pierres calcaires provenant de Menades ou d'ailleurs. Nous estimons que certains membres éloignés du clan les apportaient en guise de souvenirs et les déposaient, comme on fait aujourd'hui de bouquets ou couronnes mortuaires. Hors l'anneau de bronze nulle trace de minéraux.

§ V. — Observations

Dans ce cimetière primitif, encore plein de débris d'ossements, combien de personnes furent ensevelies ? Pendant combien de siècles continua-t-on d'y inhummer ? En quels siècles au juste se sont accomplies ces funérailles ? Qui le sait ? Chose sûre, c'est que ce lieu de sépulture est fort ancien, remonte à l'âge de bronze et fut un tombeau collectif. Quand besoin était de creuser une fosse, on la creusait dans le monticule de pierres, en suivant un certain ordre, comme dans les cimetières actuels ; on préparait un caveau,

en se donnant garde de toucher au tombeau principal, et une fois la sépulture terminée on comblait l'excavation en attendant une prochaine inhumation. On remuait des pierres au lieu de remuer de la terre.

Comme cette enceinte funèbre se trouve entre Vaupitre, Ruissotte, Montigny et Lautreville, elle donne aux habitants de ces hameaux une idée de l'antiquité de leurs prédécesseurs sur le même sol.

D'où pouvait provenir ce bracelet de bronze, ornement probable d'un chef de clan ? On sait que les chefs gaulois aimaient à orner leurs poignets, leurs arrière-bras, leurs cuisses, le bas des jarrets d'anneaux plus ou moins bien travaillés. Les chefs de Celtes partageaient les mêmes goûts, mais ils étaient forcés à moins d'ostentation et à plus de simplicité. Les ornements sont rares chez eux. Enfin d'où pouvait provenir ce bracelet aussi simple qu'antique ? Probablement de marchands ambulants, ouvriers fondeurs, métallurgistes primitifs, qui parcouraient la Gaule, prédécesseurs des tziganes ou chaudronniers nomades qui circulaient encore sur nos routes voilà moins de dix ans et que leurs nombreux méfaits ont fait expulser, au moins pour la plupart. Ils promenaient leurs bronzes comme d'autres marchands leurs silex, et comme l'argent monnayé n'existait pas encore chez nos populations, ils recevaient en échange quelque pièce de bétail ou quelque fourrure de choix. Ces nomades savaient que le minerai de cuivre existe aux environs de Lyon, dans la Hongrie, etc., et l'étain en Angleterre, dans l'Inde orientale. Ils entretenaient des rapports commerciaux avec d'autres marchands qui

allaient au loin, établissaient des dépôts de leurs produits dans les principaux centres ou les colportaient chez les tribus les plus isolées. Quand les premiers émigrants avaient quitté l'Inde, ils avaient emporté l'usage du cuivre et de l'étain et leurs petits-fils l'avaient conservé.

Une dernière constatation, c'est la présence de nombreuses pierres noircies et de débris de charbon non pas au-dedans mais au-dessus de presque toutes les chambres funèbres. La réunion des pierres, petites ou grosses, portant l'empreinte de la flamme, constituerait bien un mètre cube. Si ces pierres noircies quand elles proviennent de l'intérieur du *loculus* rappellent des incinérations, celles du dessus rappellent les repas funèbres pris en famille sur le tombeau du défunt, repas dont quelques reliefs étaient laissés à l'âme du mort dans le cas où elle eût voulu au moins en savourer l'odeur, et en même temps les rites, les sacrifices expiatoires en faveur de celui qu'on pleurait. Ces anciens, dont le jugement n'était point totalement perverti par une orgueilleuse corruption, comprenaient le besoin d'expiation avant d'arriver aux régions très pures de la divinité. Au dire des historiens, l'immortalité de l'âme souriait à tous ces peuples celtiques.

TISSIER,

Curé de Saint-Germain-des-Champs.